**Manifeste pour le dialogue en Catalogne**

- Considérant que le 23 mars, cinq députés catalans - Jordi Turull, Carme Forcadell, Raül Romeva, Josep Rull et Dolors Bassa - ont été placés en détention préventive à la suite de la décision de la Cour suprême espagnole et qu’une procédure judiciaire a été ouverte à leur encontre pour rébellion et prétendu détournement de fonds. Ils risquent entre 15 et 25 ans de prison;

- Considérant que cinq députés catalans sont donc en prison dans l’attente d’un procès, tout comme Quim Forn et Oriol Junqueras, eux aussi politiciens catalans et membres du gouvernement catalan, en détention préventive depuis le 2 novembre 2017. Jordi Cuixart et Jordi Sànchez, leaders de deux des organisations favorables à l’indépendance les plus importantes, sont également en détention préventive depuis le 16 octobre. Tous sont également accusés de rébellion et risquent de 15 à 25 ans de prison;

- Considérant que Carles Puigdemont, président et député, a été arrêté en Allemagne à la suite du mandat d’arrêt européen émis par les autorités espagnoles le 23 mars. Clara Ponsatí se trouve en Écosse tandis que les députés Toni Comín, Lluís Puig et Meritxell Serret restent libres en Belgique et coopéreront avec la justice. La députée Marta Rovira et la porte-parole de la CUP Anna Gabriel sont en exil en Suisse;

- Considérant que la rébellion dont il est fait mention est le référendum du 1er octobre au cours duquel, selon Human Rights Watch, 893 personnes ont été blessées par la police espagnole et 2 100 000 personnes ont voté. Toutes les personnes citées, à l’exception de Marta Rovira, Jordi Sànchez et Jordi Cuixart, étaient membres du gouvernement catalan durant les évènements, ou président du parlement catalan dans le cas de Carme Forcadell;

Considérant qu’au niveau juridique:

- comme le définit l’article 472 du code pénal, des manifestations pacifiques et calmes ne constituent pas un acte de rébellion, qui implique toujours des violences et est puni d’une peine d’emprisonnement de 15 à 25 ans. Le fait que la rébellion n'entre pas dans le cas présent a été confirmé par M. Diego López Garrido, un des experts chargés d’élaborer le contenu de cet article;

- l’organisation et la tenue d’un référendum ne sont pas des crimes en Espagne. Le parlement espagnol a expressément légalisé cet acte par la loi organique 2/2005 modifiant le code pénal pour retirer les articles 506 bis, 521 bis et 576 bis, qui le considéraient auparavant comme un crime;

- le 26 février, le gouvernement espagnol a confirmé qu’aucun fonds public n’a été utilisé pour organiser le référendum du 1er octobre;

- selon le droit pénal espagnol, la détention provisoire peut durer jusqu’à 4 ans;

Nous, les signataires, demandons:

- aux autorités judiciaires espagnoles de libérer les neuf prisonniers politiques catalans;

- aux autorités judiciaires allemandes de ne pas extrader Carles Puigdemont, sachant que ses chances de bénéficier d’un procès équitable sont faibles;

- à la Belgique, au Royaume-Uni et à la Suisse de ne pas extrader Mme Ponsatí, M. Comín, M. Puig, Mme Serret, Mme Rovira et Mme Gabriel pour la même raison;

- aux institutions européennes de faire office de médiateur entre la Catalogne et l’Espagne afin de trouver une solution politique dans le cadre d’un dialogue sans conditions préalables.

**Cosignataires du manifeste pour le dialogue en Catalogne**

1. Ivo Vajgl (ALDE Slovénie)

2. Barbara Spinelli (Italie GUE)

3. José Bové (Verts/ALE France)

4. Gesine Meissner (ALDE Allemagne)

5. Ana Gomes (S&D Portugal)

6. Izaskun Bilbao Barandica (ALDE Euskadi)

7. Tanja Fajon (S&D Slovénie)

8. David Borrelli (NI Italie)

9. Martina Anderson (Irlande -GUE)

10. Matt Carthy (Irlande -GUE)

11. Lynn Boylan (Irlande -GUE)

12. Liadh Ni Riada (Irlande -GUE)

13. Eleonora Forenza (Italie - GUE)

14. Marie-Pierre Vieu (France- GUE)

15. Mark Demesmaeker (ECR Flandres/Belgique)

16. Jill Evans (Verts/ALE Royaume-Uni)

17. Bart Staes (Verts Belgique)

18. Luke Flanagan (GUE Irlande)

19. Josep Maria Terricabras (Verts/ALE Catalogne)

20. Renate Weber (ALDE Roumanie)

21. Igor Soltes (Verts Slovénie)

22. Ana Miranda (Verts/ALE Galice-Espagne)

23. Bodil Valero (Verts/ALE Suède)

24. Patricia Lalonde (ALDE France)

25. Katerina Konecna (GUE République tchèque)

26. Ivan Jakovcic (ALDE Croatie)

27. Indrek Tarand (Verts Estonie)

28. Helga Stevens (ECR Belgique)

29. Bernd Lucke (ECR Allemagne)

30. Sander Loones (ECR Flandres/Belgique)

31. Antonio Marinho e Pinto (ALDE Portugal)

32. Jozo Rados (ALDE Croatie)

33. Jordi Sole (Greens/ALE Catalogne)

34. Marisa Matias (GUE Portugal)

35. Merja Kyllonen (GUE Finlande)

36. Helmut Scholz (GUE Allemagne)

37. Marco Valli (Italie EFDD)

38. Ian Hudghton (Écosse Verts/ALE)

39. David Martin (S&D Écosse-Royaume-Uni)

40. Ramon Tremosa (ALDE Catalogne)

41. Lidia Senra Rodriguez (GUE Espagne/Galice)

42. Roberts Zile (ECR Lettonie)

43. Andrej Mamikins (S&D Lettonie)